

## L'expertise du travailleur social

Au cours de sa vie, nous traversons tous des moments plus difficiles. Par exemple, à la suite d'une rupture conjugale, un épuisement professionnel, une annonce de maladie, la perte d'autonomie, la perte d'un être cher, ou lors de changements reliés à l'arrivée d'un nouvel enfant, ou le besoin de stratégies parentales, il se peut que vous ayez besoin d'une aide professionnelle.

C'est à ce moment que vous pouvez vous tourner vers l'expertise d'un travailleur social qui vous accompagnera dans votre démarche pour faire face à la situation problématique et surmonter vos difficultés dans le but de vous reprendre en main.

Effectivement, le travailleur social est formé pour intervenir auprès de clientèles variées aux prises avec diverses problématiques. Le travailleur social est préoccupé par votre bien-être global dans votre environnement familial, votre réseau social et votre réseau professionnel ou autre système avec lequel vous êtes en constante interaction.

Le travailleur social travaille d'abord à développer une relation de confiance et utilise des outils tels que l'évaluation psychosociale et le plan d'intervention qui est élaboré avec vous. Il peut aussi vous offrir de travailler avec d'autres outils pertinents à votre situation.

Bien que les travailleurs sociaux soient souvent identifiés au réseau de la santé et des services sociaux, plusieurs d'entre eux travaillent en pratique autonome et leur travail est reconnu par plusieurs programmes d'assurances collectives ou privées. Informez-vous!

En terminant, assurez-vous de travailler avec un travailleur social formé qui est membre de son ordre professionnel (*Ordre des travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*).

Karine Joly, M. Serv. Soc., travailleuse sociale  
Membre OTSTCFQ